



ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Protection des personnes contre les risques liés à une exposition à l'amiante

Question écrite n° 10003

Texte de la question

Mme Béatrice Descamps alerte M. le ministre de la santé et de la prévention sur les risques que constitue une exposition prolongée à l'amiante pour la santé. En effet, des dizaines de millions de Français et de Françaises y sont quotidiennement exposés, soit au sein de leur domicile ou dans le cadre de leur travail. On estime que près de 15 millions de logements sont contaminés et que près de 2 millions de travailleurs qui y sont quotidiennement exposés. Au regard du risque sanitaire que représente l'amiante, il est donc nécessaire de prendre des mesures ou de renforcer les dispositifs existants. En conséquence, elle souhaiterait connaître les actions que le ministère compte entreprendre afin de protéger la santé des personnes les plus exposées au quotidien à l'amiante et à l'ensemble des substances cancérigènes.

Données clés

Auteur : [Mme Béatrice Descamps](#)

Circonscription : Nord (21^e circonscription) - Libertés, Indépendants, Outre-mer et Territoires

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 10003

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : Santé et prévention

Ministère attributaire : [Santé et prévention](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [11 juillet 2023](#), page 6375

Question retirée le : 11 juin 2024 (Fin de mandat)